



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

## NOTE CONCEPTUELLE ET AGENDA PROVISOIRE



Nouer des partenariats et investir pour un  
monde libéré de la peste des petits ruminants

**CONFÉRENCE MONDIALE**  
**6 et 7 septembre 2018**

CENTRE DE CONFÉRENCES ALBERT BORSCHETTE  
BRUXELLES | BELGIQUE

# CONTEXTE

Après l'éradication de la peste bovine de la surface du globe en 2011, un consensus mondial s'est dégagé sur la nécessité d'éradiquer la peste des petits ruminants (PPR). La Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants (Stratégie mondiale) a été approuvée durant une conférence mondiale sur la PPR tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire), en avril 2015. Cette Stratégie vise à un monde libéré de la peste des petits ruminants à d'ici 2030. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont confirmé leur engagement en faveur de cette initiative sous la forme de résolutions de leurs organes directeurs.

Afin de conduire les efforts visant l'éradication de la PPR à l'échelle mondiale, d'aider efficacement les pays dans la lutte contre cette maladie et de mettre à profit les activités menées au titre du Cadre mondial de la FAO et de l'OIE pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontalières (GF-TADs), la FAO et l'OIE ont créé en mars 2016 un secrétariat conjoint chargé de la PPR. En octobre 2016, un premier Programme mondial d'éradication de la PPR pour 2017-2021 (Programme mondial) a été mis au point au terme d'un processus de formulation de projets ouvert à tous. Les projets présentés ont fait l'objet d'un examen par des pairs et le Programme mondial a été lancé par la FAO et l'OIE afin de mettre en œuvre la Stratégie mondiale.

Le 10 octobre 2017, pendant une réunion de haut niveau avec les directeurs généraux de la FAO et de l'OIE, le Commissaire européen chargé de la coopération internationale et du développement a confirmé que l'Union européenne (UE) avait l'intention de joindre ses efforts à ceux des deux organisations dans le cadre de la campagne mondiale d'éradication de la PPR. L'UE s'est engagée à aider les populations pastorales, en particulier dans les pays fragiles, où les moyens de subsistance de la population dépendent souvent des petits ruminants. La FAO, l'OIE et l'UE ont décidé d'organiser une conférence mondiale sur la PPR à Bruxelles, dans le but de rallier toutes les parties concernées à la cause du Programme mondial et de mobiliser le soutien qui manque encore pour éradiquer la maladie d'ici à 2030.

## Importance des petits ruminants

Les petits ruminants (2,1 milliards de têtes au total d'après la Base de données statistiques de la FAO [FAOSTAT]), sont la première ressource dans le secteur de l'élevage pour 300 millions de familles rurales pauvres à travers la planète, y compris les paysans qui pratiquent une agriculture de subsistance, les villageois sans terres et les pasteurs. Pour ces ménages, les ovins et les caprins sont une source régulière d'aliments et de revenus, un moyen d'utiliser leur épargne et un filet de sécurité en prévision des périodes difficiles. La vente des animaux ou de leurs pro-

duits fournit les ressources qui permettent de se procurer des aliments et d'avoir accès à des services sociaux et éducatifs. Pour de nombreuses personnes dans le monde entier, les produits alimentaires issus des ovins et des caprins représentent une part importante de l'alimentation et contribuent à la lutte contre la malnutrition. Le lait et la viande d'ovins et de caprins ont une grande valeur nutritionnelle et sont riches en protéines de qualité, en vitamines et en minéraux essentiels au développement cognitif et à une bonne condition physique, en particulier pour les enfants.

Les petits ruminants, bien adaptés aux environnements arides et semi-arides, sont élevés dans le cadre de divers systèmes de production à travers le monde. C'est notamment le cas dans les zones pastorales, où chèvres et moutons forment des troupeaux mixtes. Dans les zones arides et désertiques, la survie des ménages peut dépendre totalement des animaux car la production végétale y est pratiquement absente. Les petits ruminants forment un patrimoine mobile; les pasteurs se déplacent avec leurs bêtes à la recherche d'eau et de nouveaux pâturages, lors de périodes de stress climatique ou lorsque des problèmes de sécurité apparaissent. Dans ces systèmes pastoraux, la viande et le lait sont essentiels à la sécurité alimentaire et à la nutrition. La vente d'animaux vivants et de produits d'origine animale représente de 60 à 80% de l'ensemble des revenus des ménages. L'argent ainsi obtenu est essentiel pour acheter des produits céréaliers et des articles domestiques, pour faire face à des obligations sociales ou financières, pour payer les frais scolaires ou pour régler les honoraires des médecins. Dans la plupart des cultures pastorales, ce sont les femmes qui s'occupent des petits ruminants et qui gèrent les revenus qui en découlent. Cette situation favorise l'égalité hommes-femmes et contribue à une répartition équitable des revenus et des aliments d'origine animale au sein des ménages. Le pastoralisme est dominant dans certaines grandes régions d'Afrique (le Sahel, l'Arfar en Éthiopie, le Turkana au Kenya, la région Somali), au Moyen-Orient et en Asie de l'Est. C'est en particulier le seul mode de vie qui existe dans la zone aride du Sahel.

## La maladie...

La PPR est une maladie grave, très contagieuse, qui touche les ovins et les caprins. Elle est causée par un virus du genre *Morbillivirus* de la famille des *paramyxoviridés*. Elle frappe en premier lieu les ovins et les caprins mais les bovins, les chameaux, les buffles et certaines espèces sauvages de ruminants peuvent aussi être infectées, ce qui donne à penser que les chèvres et les moutons domestiques seraient à l'origine de contagions dans la faune sauvage. Les taux de morbidité et de mortalité varient chez les petits ruminants mais ils peuvent atteindre respectivement 100% et 90% au sein de troupeaux non exposés auparavant à la maladie. Le virus de la PPR agit





comme un facteur favorisant des infections bactériennes secondaires qui peuvent contribuer à une morbidité et à une mortalité élevées.

Depuis sa première identification en Côte d'Ivoire, en 1942, la maladie s'est propagée à un rythme alarmant et plus de 70 pays sont actuellement touchés en Afrique, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient. Aujourd'hui, plus de 80 pour cent du cheptel ovín et caprin mondial est menacé. Si aucun plan de lutte n'est mis en œuvre, la maladie pourrait se propager encore plus et provoquer davantage de pertes et de difficultés à des millions de paysans et de pasteurs, qui sont en majorité des femmes et qui dépendent des ovins et des caprins pour leurs moyens de subsistance.

### ... et son impact

La PPR provoque chaque année des pertes allant jusqu'à 2,1 milliards d'USD. Au-delà de ce chiffre, cela signifie que les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de 300 millions de familles sont menacés, ainsi que les possibilités d'emploi. En outre, les petits ruminants et leurs produits font l'objet d'un commerce international, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient. La PPR a donc des incidences sur les recettes d'exportation et créent des cas de pénurie de l'offre. L'incapacité des familles, des communautés et des institutions à anticiper, amortir ou surmonter les impacts de la PPR est susceptible de compromettre les efforts de développement aux niveaux national et régional, ainsi que de provoquer un retour en arrière, en effaçant des décennies de progrès.

Une épidémie de PPR est une urgence en raison de la propagation rapide de la maladie et du taux de mortalité élevé des animaux. Les maladies mortelles des petits ruminants comme la PPR frappent des moyens de subsistance déjà vulnérables et peuvent anéantir l'épargne des populations pauvres, en particulier dans les zones pastorales. De plus, les gens se désespèrent lorsqu'ils perdent leurs biens. Les foyers de PPR et le désespoir provoqué par les pertes qu'ils engendrent sont par conséquent susceptibles de déboucher sur des troubles, des migrations et des problèmes de sécurité. L'éradication de la PPR permettra d'améliorer la durabilité, de réduire la pauvreté, de renforcer la résilience des pasteurs pauvres et de leurs communautés, de leur permettre de mieux faire face aux chocs et aux menaces, de prévenir les migrations forcées et d'atténuer toutes les manifestations extrêmes.

La Mongolie a par exemple connu en septembre 2016 sa première épidémie de PPR sur ses populations de moutons et de chèvres. Faute d'une action à la mesure de la situation de la part des services vétérinaires locaux, la maladie s'est répandue rapidement, a dévasté les moyens de subsistance en milieu rural et a profondément perturbé les exportations et les chaînes de valeur. En décembre 2016, la PPR est passée à des espèces d'antilopes sauvages et a décimé jusqu'à 60% de la population d'antilopes saïga, une espèce menacée d'extinction selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

## Pourquoi investir dans l'éradication de la PPR?

Lutter contre la PPR et, à terme, l'éradiquer signifie combattre la pauvreté rurale sera combattue, assurer la sécurité alimentaire et la nutrition et renforcer la résilience et les économies nationales. Cela contribuera ainsi de manière importante à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 1 (élimination de la pauvreté) et l'ODD 2 (élimination de la faim), mais aussi l'ODD 5 (parité hommes-femmes) et l'ODD 8 (travail décent et croissance économique).

La PPR peut être éradiquée dans le monde entier d'ici à 2030. Elle peut être facilement diagnostiquée pour un coût raisonnable et on dispose d'un vaccin fiable, bon marché et de très bonne qualité. L'inoculation d'une seule dose du vaccin protège les animaux tout au long de leur vie. Renforcer les moyens dont disposent les services vétérinaires nationaux pour contrôler et éradiquer cette maladie aura aussi de nombreux effets bénéfiques dans la lutte contre d'autres maladies animales.

Le consensus et l'appui politique toujours plus affirmés à l'échelle internationale en faveur de l'éradication de la PPR, les possibilités techniques, les excellents retours sur investissement, qui bénéficieront à plusieurs générations, et le partenariat FAO-OIE, qui a déjà fait ses preuves dans l'éradication de maladies animales transfrontalières comme la peste bovine, sont autant de garanties de succès du Programme mondial.

## Le Programme mondial d'éradication de la PPR

Le Programme mondial d'éradication de la PPR est un processus multinational qui comporte plusieurs stades: des évaluations épidémiologiques et socioéconomiques, la lutte contre le virus de la PPR, son éradication et le maintien du statut indemne. Chaque pays reçoit des conseils et un soutien appropriés aux fins du renforcement des capacités nécessaires pour mettre en œuvre les cinq éléments principaux qui permettent de prévenir, de gérer et d'éradiquer la PPR: le système de diagnostic, le système de surveillance, le système de prévention et de contrôle, le cadre juridique et l'engagement des parties prenantes. Étant donné que la mise en œuvre du Programme mondial nécessite des services vétérinaires nationaux efficaces, celui-ci prévoit un renforcement des capacités qui s'appuie sur des cadres ayant fait leurs preuves, notamment le Processus PVS d'évaluation de la performance des Services vétérinaires. Le Programme mondial soutient aussi des activités conçues pour réduire la prévalence d'autres maladies prioritaires des petits ruminants. Enfin, il fournit l'assistance technique et la coordination nécessaires aux niveaux régional et mondial.

La PPR frappe neuf zones réparties entre l'Afrique, l'Asie, le Moyen-Orient et l'Europe. La FAO et l'OIE ont mené à bien une première série de consultations régionales dans ces neuf régions et appelées "feuilles de route" qui ont permis de présenter le Programme mondial et ses instruments, ainsi que de réaliser une première autoévaluation

## PARTICIPATION ATTENDUE

Environ **200 participants** sont attendus, notamment des représentants:

- des pays touchés ou à risque (ministres chargés de l'élevage et directeurs des services vétérinaires);
- d'organisations intergouvernementales et régionales;
- des partenaires fournisseurs de ressources (bilatéraux et multilatéraux);
- des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales et du secteur privé;
- du Comité mondial et des comités régionaux du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières, du Comité consultatif sur la peste des petits ruminants et du Réseau mondial de recherche et d'expertise sur la peste des petits ruminants;
- de l'Union européenne, de la FAO et de l'OIE.

de la situation de la PPR et de la capacité des services vétérinaires de chaque pays concerné. Les feuilles de route régionales sont essentielles pour garantir une évaluation et un suivi continus de la situation de la maladie, d'examiner les défis à relever et les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme mondial et de promouvoir des approches régionales. Ces dernières sont fondamentales en raison de la nature transfrontalière de la maladie.

La FAO et l'OIE ont aussi noué des partenariats avec des organisations régionales en Afrique (Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine [BIRA-UA], Centre panafricain de vaccins vétérinaires de l'Union africaine [PANVAC-UA] et commissions régionales), au Moyen-Orient et en Asie, ainsi qu'avec des organisations de la société civile.

La FAO, l'OIE et leurs partenaires aident les pays et les régions à élaborer leurs plans stratégiques nationaux et régionaux, qui précisent les étapes consacrées à l'évaluation, au contrôle et à l'éradication du virus de la PPR, ainsi qu'au maintien du statut indemne, et qui indiquent les ressources financières nécessaires et engagées par les autorités nationales et régionales pour la mise en œuvre des plans. Huit des neuf régions ont élaboré leur stratégie régionale, qui doit maintenant être approuvée par leurs pays membres. En outre, plus de 50 pays frappés par la maladie ont élaboré leur plan stratégique national en l'alignant sur la stratégie de leur région et sur la stratégie mondiale.

Des missions PVS comportant un volet spécifique relatif à la lutte contre la PPR et étroitement lié à l'instrument de suivi et d'évaluation de la PPR du Programme mondial, ont été menées à bien. Tenant compte des enseignements tirés de ces expériences pilotes, les méthodes utilisées pour renforcer les compétences des services vétérinaires nationaux peuvent maintenant être appliquées à plus grande échelle.

## OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

Les objectifs sont les suivants:

1. Réaffirmer la volonté politique internationale d'éradiquer la PPR à l'échelle mondiale, en tant que contribution vitale à la lutte contre la pauvreté rurale, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au renforcement de la résilience des communautés, ce qui signifie par conséquent concourir à la concrétisation des ODD des Nations Unies à l'horizon 2030.
2. Offrir aux gouvernements une tribune pour qu'ils confirment leur engagement politique en faveur du Programme mondial d'éradication de la PPR et des investissements nationaux.
3. Obtenir l'appui de partenaires financiers aux fins de la mise en œuvre du Programme mondial, au moyen d'un financement suffisant des activités nationales, régionales et mondiales qui permettront d'éradiquer la PPR à horizon 2030.
4. Permettre aux participants invités d'échanger des expériences, des enseignements et des bonnes pratiques qu'ils pourront utiliser dans la mise en œuvre du Programme mondial.

Les **principaux résultats** attendus sont les suivants:

- L'élaboration d'une approche commune et la conclusion de nouveaux partenariats au service d'une action concertée et menée sans relâche à l'échelle mondiale par toutes les parties concernées aux fins de la lutte contre la PPR et de son éradication, y compris les gouvernements, les organisations de la société civile, les représentants du secteur privé, les fondations, les partenaires financiers et les organisations régionales et internationales.
- Des engagements de la part des gouvernements et des partenaires financiers s'agissant des investissements à l'appui de la mise en œuvre du Programme mondial et des avancées vers l'éradication de la maladie.
- L'échange d'expériences, d'enseignements et de bonnes pratiques sur l'exécution des activités visant à lutter contre la peste des petits ruminants et à éradiquer la maladie.

# LA CONFÉRENCE MONDIALE

L'engagement et l'investissement au niveau national constituent les bases de la lutte contre la peste des petits ruminants et de son éradication. Le soutien de partenaires régionaux et internationaux est toutefois nécessaire en vue du renforcement des capacités des institutions nationales, régionales et sous-régionales, ainsi que de la concrétisation d'une approche coordonnée, harmonisée et qui s'inscrit dans la durée, indispensable afin d'éradiquer la maladie. Des efforts concertés à l'échelle mondiale sont maintenant nécessaires pour soutenir les plans d'action nationaux et régionaux et contribuer au renforcement des services vétérinaires.

Le coût total du premier programme quinquennal est estimé à 996 millions d'USD. Il comprend le coût de la vaccination de 1,5 milliard d'ovins et de caprins (achats des vaccins, logistique et évaluation après la vaccination), qui constituerait plus de 70 pour cent du coût estimatif total. Neuf pour cent environ du budget sont alloués à la lutte contre d'autres maladies des petits ruminants, sept pour cent à la coordination et à la gestion de la lutte contre la PPR et à son éradication, et cinq pour cent à l'évaluation et à la surveillance. Il faut encore trouver des financements pour les activités de renforcement des laboratoires et des services vétérinaires nationaux, l'organisation de réunions régionales sur le plan par étapes, la stratégie, les activités de plaidoyer et la communication. Un large éventail de partenaires fournisseurs de ressources, y compris des donateurs bilatéraux, des banques de développement, des fondations, des organisations internationales et des pays frappés par la peste des petits ruminants, contribuent actuellement aux efforts consentis pour faire face à la maladie aux niveaux national et mondial. La Conférence mondiale sera l'occasion de passer en revue les efforts en cours et de trouver des solutions pour remédier aux déficits de financement les plus critiques.

La Conférence se tiendra sur une demi-journée. Elle sera le cadre d'interventions politiques de haut niveau et permettra aux représentants des pays et des régions touchés ou à risque de présenter leur expérience, les défis auxquels ils font face et leur engagement. Elle permettra aussi aux partenaires financiers de combattre et éradiquer contributions.

Un forum des parties intéressées sera organisé la veille de la Conférence mondiale. Y participeront des pasteurs, des négociants, des représentants d'organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, des associations de femmes, des parlementaires et d'autres parties concernées. Ce forum sera l'occasion d'échanger des points de vue, de collecter des témoignages de première main sur les effets de la PPR et d'élaborer une déclaration finale, que les représentants des parties prenantes communiqueront durant la Conférence mondiale.

# AGENDA

6 SEPTEMBRE 2018

## FORUM DES PARTIES PRENANTES

|       |  |
|-------|--|
| 13:30 | Inscription des participants et café d'accueil   |
| 14:30 | Discours d'ouverture par la FAO et l'OIE   |
| 14:40 | <b>THÈME 1:</b> « Rôle des petits ruminants dans le renforcement de la résilience des communautés pastorales » (FAO)   |
| 15:00 | <b>THÈME 2:</b> « Développement de l'élevage au Sahel – quels enseignements et perspectives pour l'APESS » (Coordinateur Régional APESS)   |
| 15:15 | <b>THÈME 3:</b> « Engager les para professionnels vétérinaires du secteur privé en partenariat avec le gouvernement pour le contrôle national de la PPR en Afghanistan » (DCA Livestock Programs, Afghanistan) |
| 15:30 | Pause-café   |
| 15:45 | Discussion   |
| 17:30 | Adoption de la déclaration finale du Forum   |
| 18:00 | Cocktail   |

Fin de la première journée

7 SEPTEMBRE 2018

## CONFÉRENCE MONDIALE

08.30–09.10 Inscription des participants et café d'accueil

### Discours d'ouverture

09.30–09.55

- Neven Mimica, Commissaire européen pour la Coopération Internationale et le Développement
- José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO
- Monique Eloit, Directrice générale de l'OIE

09.55–10.00

- Vidéo sur la PPR

### Thème 1: « Progrès sur le contrôle et l'éradication de la PPR et les priorités d'investissements à venir »

10.00–10.15

**Introduction**

- S.E. M. Sommanogo Koutou, Ministre des Ressources Animales du Burkina Faso, Président du Comité technique sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement de la Commission de l'Union Africaine
- Prof. Ibrahim El Dukheri, Directeur général de l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (AOAD)
- S.E. M. Patrick Ignatius Gomes, Secrétaire général, Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

10.15–10.50

**Panel de Ministres**

- S.E. M. Narayon Chandra Chanda, Ministre des pêches et de l'élevage du Bangladesh
- S.E. M. Gayang Souaré, Ministre de l'élevage et des productions animales du Tchad
- S.E. M. Ezz el-Din Abusteit, Ministre de l'agriculture et de la répartition des terres de l'Égypte
- S.E. M. Radha Mohan Singh, Ministre de l'agriculture et du bien-être des agriculteurs de l'Inde
- S.E. M. Batzorig Batjargal, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de l'industrie légère de Mongolie
- S.E. Mme Aminata Mbengue Ndiaye, Ministre de l'élevage et des productions animales du Sénégal
- S.E. M. Vincent Bamulangaki Ssempijja, Ministre de l'agriculture, des industries animales et de pêches de l'Ouganda

10.50–12.00

- Contributions des Ministres et participants

### Thème 2: « Pourquoi investir dans l'éradication de la PPR ? »

12.00–12.30 Déclarations des partenaires au développement

12.30–12.40 Rapport de la conférence de la DG SANTÉ-sur les maladies animales en Europe

12.40–12.50 Rapport du Forum des parties prenantes

12.50–12.55 Adoption de la Déclaration Ministérielle

12.55–13.00

**Session de clôture**

- Xavier Prats-Monné, Directeur général, Direction générale pour la santé et la sécurité alimentaire de la Commission Européenne (DG SANTÉ)
- José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO
- Monique Eloit, Directrice générale de l'OIE

13:00 Déjeuner

Fin de la deuxième journée

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ RURALE  
ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE  
RENFORCER LA RÉSILIENCE



Avec le soutien  
de l'Union européenne

La FAO et l'OIE remercient  
la Commission de l'Union Africaine pour  
leur contribution financière à la Conférence

#pestedespetitsruminants

Pour plus d'informations:

[fao.org/ppr](http://fao.org/ppr)  
[oie.int/pestepetitsruminants](http://oie.int/pestepetitsruminants)  
[PPR-Secretariat@fao.org](mailto:PPR-Secretariat@fao.org)



Photo de couverture: ©FAO/Giulio Napolitano  
© FAO, 2018